

**INSPECTION DE L'EDUCATION NATIONALE  
CIRCONSCRIPTION d'ARRAS IV**

8 Voie Bossuet  
B.P 974  
62033 ARRAS CEDEX  
Tél. 03.21.71.00.84  
Fax. 03.21.23.46.58  
[Ce0622932a@ac-lille.fr](mailto:Ce0622932a@ac-lille.fr)

ARRAS, le 14 Novembre 2002

**NOTE DE SERVICE N°3**

**1°) ANIMATION PEDAGOGIQUE DU 30/11/2002.**

La matinée du 30 novembre 2002 sera consacrée à l'accompagnement de la mise en œuvre des nouveaux programmes.

1.1 Principe.

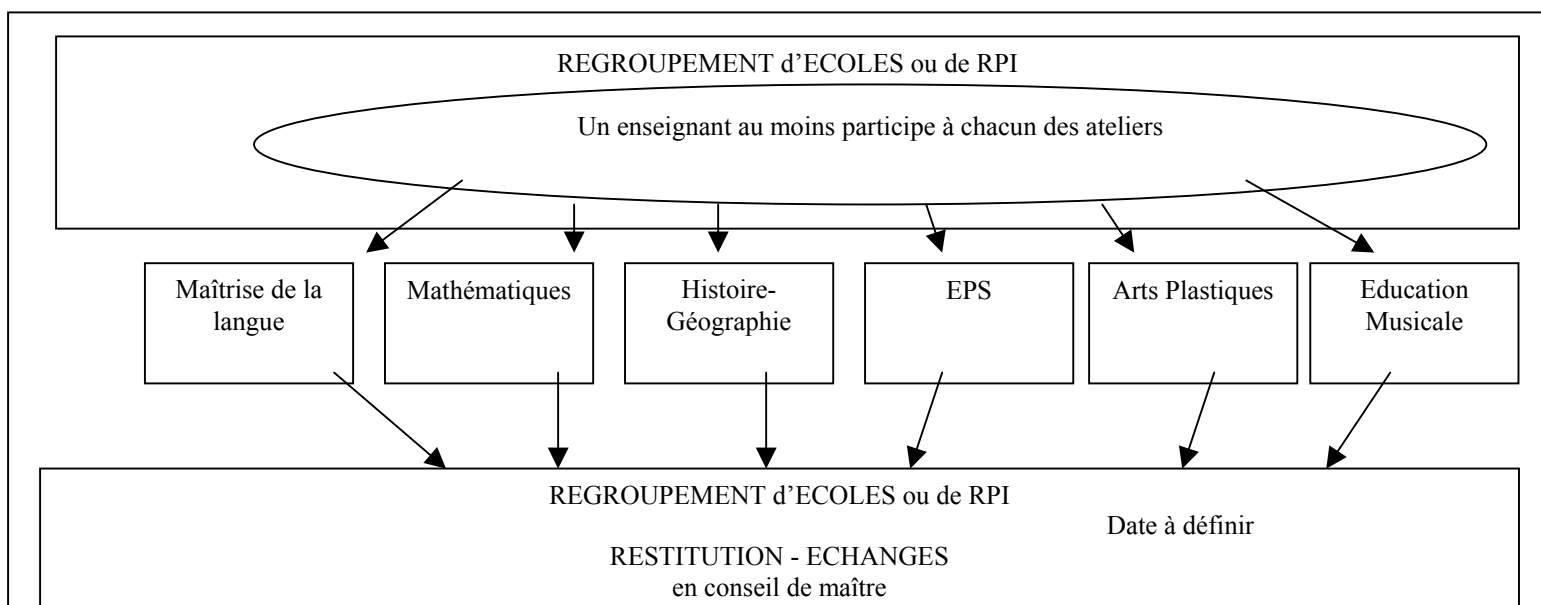
Le principe retenu est d'aborder la plupart des domaines d'activités - disciplines dans une perspective de continuité inter-cycle. Il est en effet indispensable que chacun connaisse les contenus des programmes et compétences attendus pour les élèves, avant et après le cycle dans lequel il enseigne.

1.2 Organisation.

Chaque regroupement d'écoles ou de RPI (voir le tableau des appariements ci-dessous) délègue au moins un enseignant pour chacun des domaines disciplinaires présentés.

Chaque regroupement d'écoles ou de RPI organisera ensuite un conseil des maîtres commun afin que chaque participant aux ateliers restitue à ses collègues les informations recueillies lors du 30/11.

Le schéma d'organisation est donc le suivant:



1.4 Chaque regroupement d'écoles ou de RPI, après concertation, renverra pour le 23 novembre 2002, le tableau de participation joint à la présente note.

Les enseignants exerçant des compléments de service, des décharges de direction s'inscrivent dans leur école d'affectation, de même pour les remplaçants qui ne sont pas affectés sur des remplacements longs. En cas de long remplacement, s'inscrire avec l'école d'exercice actuelle.

Tous les enseignants sont concernés par cette animation (y compris ceux exerçant à mi-temps).

1.5 Regroupement d'écoles ou de RPI ( voir tableau ci-joint).

## **2°) Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Enseignement.**

### **2.1 Le B2I**

Vous trouverez ci-joint les feuilles de position recensant les compétences du Niveau 1 que les élèves doivent acquérir tout au long de la scolarité primaire.

Vous veillerez à faire le point périodiquement sur l'acquisition des compétences dans les conseils de maître.

Je vous demande d'ores et déjà d'annexer ces feuilles de position au livret scolaire. Elles seront donc communiquées aux collègues (ou dans les commissions de liaison d'entrée en sixième).

### **2.2 Accompagnement des Projets d'utilisation des TICE.**

Je vous rappelle que M. DIAIS est à votre service pour vous aider à utiliser pédagogiquement les TICE. Pour le moment peu de demandes lui ont été formulées.

Ces demandes peuvent être de plusieurs natures:

- + vous avez déjà un projet, mais les aspects techniques ne sont pas maîtrisés
- + vous ne savez pas ce que vous pouvez faire avec les TICE. Des exemples vous seraient utiles.
- + vous vous demandez comment et avec quels supports, intégrer les TICE dans

les apprentissages et votre enseignement.

Je serai très attentif aux demandes qui seront formulées auprès de M. DIAIS.

## **3°) Projets pédagogiques utilisant les TICE.**

Ces projets ont été présentés brièvement en fin d'animation pédagogique le 29/10. Je les rappelle.

- + défi lecture cycle 3 et cycle 2.
- + salon littéraire.
- + défi mathématiques (plusieurs niveaux).
- + réseau scientifique.

A cette date, peu d'entre vous se sont inscrits. Une trop faible participation amènerait à annuler certains projets, (notamment en sciences et en mathématiques): quel intérêt en effet de créer un défi avec seulement 2 ou 3 classes ?

Je relance donc l'appel à candidature (voir fiches d'inscription distribuées le 29/10).

Je précise qu'un accompagnement de ces projets est prévu afin que votre participation n'occasionne pas de travail supplémentaire mais vous facilite au contraire la tâche dans la mise en œuvre des programmes:

- des ateliers y seront consacrés, dans le temps des animations pédagogiques restantes.

- Des documents vous seront donnés "clés en main".

Les projets ne devraient pas générer de contrainte temporelle en classe, puisqu'ils permettent de finaliser des apprentissages à mettre en oeuvre de manière habituelle (résolution de problèmes, enseignement des sciences, lecture).

#### **4°) Consultation de la messagerie électronique et du minitel d'ARRAS IV.**

Il est nécessaire de relever très régulièrement le courrier électronique, moyen désormais le plus usité pour la communication entre l'inspection et les écoles.

#### **5°) AIDES - EDUCATEURS - Profil TICE.**

Deux Aides-Educateurs pour la maintenance de premier niveau ont été recrutés, respectivement pour les écoles des secteurs de collège DIDEROT-PEGUY et AVESNES LE COMTE.

Désormais, pour tout problème technique, les écoles concernées devront faire appel préalablement à ces aides-éducateurs. Le recours à M. DIAIS ne se fera que si les pannes n'ont pu être résolues.

- a) les écoles des secteurs PEGUY-DIDEROT appelleront l'aide-éducateur à l'école DAINVILLE DAUDET N° 03.21.71.47.02
- b) les écoles des secteurs d' AVESNES LE COMTE à l'école "Jules Ferry" AVESNES LE COMTE N° 03.21.48.41.06.

Les secteurs de PAS EN ARTOIS et AUBIGNY EN ARTOIS continueront d'appeler M. DIAIS comme auparavant.

L'INSPECTEUR DE L'EDUCATION

NATIONALE

P. COURBOIS

REGROUPEMENT D'ECOLES OU DE RPI pour la répartition aux thèmes et la restitution en conseil des maîtres
--

BEUGIN - LA COMTE - BAJUS + MAGNICOURT EN COMTE - CHELERS

FREVILLERS - BETHONSART - VILLERS BRULIN + TINCQUES

BERLES MONCHEL - SAVY BERLETTE

CAMBLIGNEUL - CAMBLAIN L'ABBE - VILLERS CHATEL + ESTREE CAUCHY

AUBIGNY EN ARTOIS primaire + AUBIGNY EN ARTOIS maternelle

FREVIN CAPELLE - AGNIERES - HAUTE AVESNES

ACQ - MONT ST ELOI - ECOIVRES + ETRUN

MAROEUIL primaire + MAROEUIL maternelle

ANZIN ST AUBIN primaire + ANZIN ST AUBIN maternelle

STE CATHERINE primaire + STE CATHERINE maternelle

DAINVILLE DAUDET primaire + DAINVILLE PERRAULT maternelle

DAINVILLE MONTESQUIEU primaire + DAINVILLE BRISSE maternelle

DUISANS + WARLUS

AGNEZ LES DUISANS - HABARCQ - NOYELLETTE EN L' EAU + MANIN - NOYELLE VION

HERMAVILLE - IZEL LES HAMEAUX - TILLOY LES HERMAVILLE

LE CAUROY - ETREE WAMIN - LIENCOURT + AMBRINES - PENIN

IVERGNY - SUS ST LEGER - WARLUZEL

GRAND RULLECOURT - SOMBRIN + BAVINCOURT - GOUY EN ARTOIS

AVESNES LE COMTE primaire + AVESNES LE COMTE maternelle

SIMENCOURT - WANQUETIN - HAUTEVILLE

BAILLEULMONT - BERLES AU BOIS - BIEZNVILLERS AU BOIS - HUMBERCAMPS -  
POMMERA

MONDICOURT - POMMERA + AMPLIER - HALLOY - ORVILLE

PAS EN ARTOIS élémentaire + PAS EN ARTOIS primaire

SAILLY AU BOIS - SOUASTRE + FONCQUEVILLERS - GOMMECOURT - HEBUTERNE +  
PUISIEUX